

TOURCOING

La Commission des Ecoles académiques, section de musique, vient d'être réorganisée. Les nouveaux membres ont été installés, dimanche matin, à l'Hôtel de Ville.

Cette commission se compose de MM. Dervaux-Wetzel, vice-président; Gustave Glorieux, secrétaire; Honoré Bailois, Desjoux, Ernest Delvaux, Jules Rosoor, Joseph Wasjans, Louis Watier.

A propos des fêtes des 25 et 26 mai. — Toutes les personnes qui ont apporté tant de dévouement aux organisateurs des fêtes, en servant de guides aux sociétés, ont reçu de la municipalité la médaille commémorative et une lettre de remerciements.

Les sociétés, qui ont assisté aux fêtes des 25 et 26 mai, ont été enchantées de l'accueil qu'elles ont reçu; nous n'en voulons pour preuve que les extraits suivants de lettres dont nous a donné communication :

M. A. Metzger, major-commandant la garde-civique de Tournai :

« Les tournées ont emporté de leur visite à Tourcoing le plus charmant souvenir : ils ont été reçus en frères par leurs voisins d'outre frontière. Ils ont vu que n'est bon comme ces fêtes où l'on peut, comme nous l'avons fait dimanche, la main dans la main, fraterniser. »

De son côté M. Carboneau commandant de la garde civique à cheval de Tournai s'exprime ainsi :

« Merci aussi à Messieurs les membres de la municipalité ainsi qu'à toute la population pour la belle réception et les acclamations qui ne nous ont pas manqué. Merci tout spécialement à nos deux délégués qui se sont acquittés de leurs fonctions avec tant d'amabilité et de prévenances. »

Tous mes vœux sont revenus enchantés de leur excursion et en conserveront longtemps le souvenir. »

Le mois de juin. — Le premier jour de ce mois consacré au Sacré-Cœur a été célébré avec grande pompe à la paroisse placée sous ce vocable. L'église était parée de ses ornements des grands jours et la maîtrise du patronage du Sacré-Cœur avait prêté son gracieux concours et a admirablement interprété la Messe de Sainte-Cécile de Gounod. La cérémonie était encore rehaussée par la fanfare de même patronage de la Croix-Rouge qui a exécuté différents morceaux avec un ensemble vraiment remarquable.

M. Labbé Six a donné un très beau sermon sur la fête du jour.

L'église était comble à tous les offices, à la grande joie du bon et dévoué curé, M. Ducoumbrier qui a su inculquer à ses chers paroissiens la grande dévotion au Sacré-Cœur dont il est animé lui-même.

Un hardi fraudeur. — Samedi à 5 heures du soir, les douaniers du poste du Pont-de-Neuville venaient du côté de Risquons-Tout une voiture attelée d'un cheval, à une allure très modérée. Mais à quelques mètres du bureau, le conducteur, au lieu d'arrêter, donna un coup de fouet au cheval qui partit au galop.

Le douanier Faidherbe porta un coup de bayonnette qui atteignit la pauvre bête au poitrail, et à l'autre propos, le brigadier Rottier chercha à l'arrêter au moyen d'un crochet ad hoc qu'il chercha à faire prendre dans le harnachement. Mais le cheval quoiqu'il eût été blessé ne ralentit pas sa course, et les couraçons se mirent à le renverser; l'une des roues lui passa sur les jambes.

Un peu plus loin un autre douanier essaya d'arrêter la voiture, frappant d'un balai-caval et conduisant, mais sans succès. Il s'agit d'un fraudeur, un voleur de voiture, mais arrivé à l'extrémité de la rue de Gand, il l'avait perdue de vue.

La brigade ambulante fut prévenue et on envoya des douaniers dans diverses directions.

LILLE

Le départ de M. Vel-Durand. — On lit dans le *Peuple* :

« On annonce que M. Pointu Norès, préfet de l'Hérault, vient d'être appelé à Paris pour conférer avec M. Constans, ministre de l'intérieur. Il va rendre la préfecture de l'Hérault à M. Vel-Durand trait le remplaçant à Montpellier. »

Concours hippique. — Hier, après la distribution des brevets de dressage et menage, ont eu lieu les courses pour chevaux de selle et sauts d'obstacles.

Dix prix ont été décernés aux chevaux de selle : Floréal, Trump, Coquille, Violette, Aïssance, Adèle, Nelson, à une jument aïssance de M. De la Vauvrière, Michon, à une jument aïssance de M. de Mory d'Artaigne, Volupé, à une jument bai de M. Hugot, Espagno, à une jument aïssance de M. de Mory d'Artaigne, D'Emma.

Sauts d'obstacles : 1er prix : Sougrettes, 2e Gertrude, 3e Floréal, 4e, Altiré, 5e, Volupé, 6e, Citadin, Flots, Violette, Nelson, Aïssance.

Aujourd'hui dimanche, dernière journée du concours. A 1 heure, prix internationaux. Chevaux de trait attelés ; à 2 heures 1/2, sauts d'obstacles. Prix de consolation. Officiers : à 3 heures 1/2, sauts d'obstacles. Prix de coupe. Gentlemen. Longchamps (chevaux de selle). Tous les chevaux de selle primés (prix de classes, de courses d'obstacles et internationaux) doivent paraître au Longchamps.

Courses de Lille. — Dimanche 29 juin aura lieu, sur l'hippodrome du Bois de la Deille, la 3e réunion des courses. Elles commenceront à 2 heures, 3,000 fr. ; Prix spécial, 1,000 fr. ; Prix de la Société d'Encouragement, 3e série, 3,000 fr. ; Prix de la ville de Lille, handicap, 3,000 fr. ; Prix de Bellou, steeple-chase militaire, 3e série.

Les engagements seront reçus jusqu'au 24 juin. Toutefois, pour le prix de la Ville de Lille, ils cesseront le mardi 17 juin.

Une servante récompensée. — La séance annuelle de la Société nationale d'Encouragement au bien a eu lieu dimanche au Cirque d'Hiver, sous la présidence de M. Jules Simon.

Parmi les lauréats, nous remarquons, pour notre région, le nom de Mlle Céline-Frédine Heaux, servante, fille de confiance depuis quarante ans chez M. Verdonck-Planque, épicière à Lille, qui a obtenu la médaille d'honneur.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal s'engagent de l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

La grève de MM. Motte et Meillassoux. — Monsieur le Rédacteur,

Il y a quelques points sur lesquels vous avez été mal renseigné, à propos de la grève qui vient d'éclater chez MM. Motte et Meillassoux.

Depuis 5 ans j'ai été employé dans la maison Motte et Meillassoux. Il y a quelques temps, ayant voulu quitter l'établissement dans le but de gagner un salaire plus élevé, ces Messieurs m'ont prié d'y rester et ont majoré le montant de ma semaine dans ce but. Par conséquent la négligence dans le travail n'est guère la cause de mon renvoi, mais bien la haine que ces Messieurs me portent, parce que j'avais été délégué de la maison lors des dernières grèves. Un premier délégué a été renvoyé il y a huit jours, sans aucun motif sérieux, un troisième a encore huit jours à attendre.

On m'accuse de négligence. — Par lettre envoyée à MM. Motte et Meillassoux, je leur ai fait connaître que j'acceptais les pertes qui leur pouvaient en résulter, moyennant la remise des pièces en litige. Ces Messieurs n'ont pas voulu accepter, car loin d'une perte ils peuvent réaliser de cette façon un bénéfice qui ne serait pas à dédaigner.

Je me suis offert d'expliquer ma ligne de conduite en présence des délégués de l'atelier. MM. Motte et Meillassoux ont refusé l'entrevue, car ils savent parfaitement bien qu'ils ne sauraient se tirer de l'affaire avec honneur.

On me met encore à charge d'avoir provoqué cette grève. Bien loin de là, car pour ne pas faire connaître mon renvoi, je n'en ai rendu compte à aucun ouvrier et je suis sorti par une porte particulière.

Dans le but de faire connaître la vérité, je vous prie, Monsieur le Rédacteur en chef, de bien vouloir insérer ces modifications dans votre plus prochain numéro. Elles sont de nature à ne pas nuire à votre intérêt.

Louis DESSAUVAGE, Secrétaire de la Chambre syndicale des teinturiers et apprêteurs.

Roubaix, 2 juin 1890. Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix.

Dans une lettre adressée au Journal de Roubaix et publiée ce matin par l'Agence Roubaix-Tourcoing, M. Dessauvage cherchait à donner un démenti et se justifiait par ses insinuations malveillantes, qui n'ont pas leur raison d'être.

M. Dessauvage a été congédié après avoir entendu à plusieurs reprises les motifs de notre mécontentement et nous n'avons pas à y revenir. Veuillez insérer cette lettre dans votre prochain numéro, et agréer l'assurance de notre parfaite considération. MOTTE et MEILLASSOUX, frères.

CHOIX JUDICIEUX

Un savon, Monsieur, s'il vous plaît ? Voici, madame, un choix complet. Vous voulez insérer cette lettre dans votre prochain numéro, et agréer l'assurance de notre parfaite considération. MOTTE et MEILLASSOUX, frères.

Le concours agricole de Quesnoy-sur-D. le Hier ont commencé à Quesnoy-sur-Duile les fêtes organisées à l'occasion du concours tenu dans cette ville par le Comité agricole de l'arrondissement de Lille.

Dès le matin, la ville était en fête. Toutes les rues étaient pavées de feu. En beaucoup d'endroits, des cordons de lanternes vénitienues étaient disposés aux fenêtres en vue de illuminations du soir.

Partout, à peu d'exceptions près, le drapeau national avait été arboré. Des arcs de triomphe avaient été dressés rue d'Ypres, rue Belle-Croix et devant le pont de la Deule.

De tous ces arcs de triomphe, le plus remarquable était celui élevé dans la rue d'Ypres par M. Paquoy.

Il a été élevé en quatre jours sur l'initiative du sympathique et dévoué commandant des pompiers, et de son lieutenant, M. Bequaert, qui en a établi le plan.

Cet arc de triomphe, qui représentait les différents attributs de l'agriculture, était extrêmement curieux.

Il était formé de la réunion de tous les instruments aratoires et était surmonté d'un grenier à foin. Rien n'y manquait, charnes, herbes, roues, harattes, etc., étaient fort ingénieusement agencés et entremêlés de feuillages qui produisaient le plus gracieux effet.

Le maire, M. Bodé, et avec lui toute la municipalité, n'avaient rien négligé pour donner à cette belle fête tout l'éclat désirable.

Un accueil des plus sympathiques a été fait aux invités et aux sociétés de musiques de Dunkerque, Pérenchies et Comines, ainsi qu'aux compagnies de sapeurs-pompiers de ces mêmes localités.

L'animation a été très grande pendant toute l'après-midi et la soirée.

A 5 heures, un banquet, présidé par M. Bodé, auquel assistait M. des Rotours, député de la circonscription, réuni au café de l'Harmonie environ 150 convives.

La plus agréable gaieté n'a cessé de régner pendant ce banquet.

Un feu d'artifice, tiré à 10 h., a brillamment terminé cette journée.

Aujourd'hui, manœuvres de pompes. Voici quels sont les prix qui ont été décernés : Taurins n'ayant pas plus de deux dents. — 1er prix, MM. Paul Lepere, de Quesnoy-sur-Duile; 2e, Delatre, de Lompret; 3e, M. Desprez, de Délément.

Taurins n'ayant pas plus de quatre dents. — 1er prix, MM. Cousin, de Mons-en-Baroeul; 2e, Thiers, de Roubaix; 3e, Ghemest, de Verlinghem; 4e, Lepere, de Quesnoy-sur-Duile.

Taurins sans dents de remplacement. — 1er prix, MM. Ghemest, de Verlinghem; 2e, Lécaort, d'Emmetières-en-Weppe; 3e, Ghemest, de Verlinghem; 4e, Cousin, de Mons-en-Baroeul; 5e, Bouchere-Solosse, de Wambrechies.

Taurins sans dents de races diverses. — 1er prix, MM. Cousin, de Mons-en-Baroeul; 2e, Thiers, de Roubaix; 3e, Ghemest, de Verlinghem; 4e, Cousin, de Mons-en-Baroeul; 5e, Bouchere-Solosse, de Wambrechies.

Génisses fumantes sans dents de remplacement. — 1er prix, MM. Ghemest, de Verlinghem; 2e, Delatre, de Lompret; 3e, M. Desprez, de Délément.

2e, Ghemest, de Verlinghem; 3e, Cousin, de Mons-en-Baroeul.

Génisses n'ayant pas six dents. — 1er prix, MM. Ghemest, de Verlinghem; 2e, M. Vion, d'Houplines; 3e, M. Ghemest, de Verlinghem; 4e, M. Delatre, de Lompret.

Génisses amouillantes. — 1er prix, M. Cousin, de Mons-en-Baroeul; 2e, M. Dillies, de Délément; 3e, M. Dolosse, de Comines; 4e, M. Thiers, de Roubaix; 5e, M. Ghemest, de Verlinghem.

Vaches. — 1er prix, MM. Delatre, d'Hellemmes; 2e, Cousin, de Mons; 3e, Ghemest, de Verlinghem; 4e, M. Desprez, de Délément; 5e, Cousin, de Mons-en-Baroeul.

Bandes de cinq têtes au moins. — 1er prix, MM. Ghemest, de Verlinghem; 2e et 3e, non décernés; 4e, Gadenne, de Délément; 5e, Dillies, de Délément.

Chiens de bergers. — 1er prix, M. Scamps, Roubaix; 2e, Ghemest, de Verlinghem; 3e et 4e, non décernés; 5e, Ghemest, de Verlinghem.

Chiens de bouchers. — 1er prix, M. Emile Desmaréaux, de Quesnoy-sur-Duile; 2e, M. Boucherie, de Pérenchies.

Chiens ratters et taupiers. — 1er prix, MM. Thigo-Fox, rue de la Louvière, Saint-Maurice-Lille; 2e, Prévost, de Quesnoy-sur-Duile; mention très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

Très honorable, M. Maurice Leclercq, de Quesnoy-sur-Duile; mention honorable, M. Durand-Hazebroek, de Quesnoy-sur-Duile.

pour prendre terre dans la colonie hollandaise limitrophe de Surinam. La première nuit se passa bien, sauf la fièvre pirogue qui lui fallit valoir à chaque instant; le lendemain, on avait perdu de vue la côte, il fallait s'en rapprocher, au risque d'être aperçus par des postes français, on passa heureusement hors de vue, mais on mouilla dans une petite anse où on calma plat forcé de demeurer trente-six heures, puis on se remit en mer, et le second jour on doubla l'embouchure du Maroni, qui forme la limite entre la Guyane française et la Guyane hollandaise.

Mais voilà que le vent s'éleva impétueux, la pirogue chavira, elle fut brisée, et les infortunés sont jetés sur le rivage, sans rien pour manger, sans rien pour se défendre contre les tigres que du feu qu'ils parviennent à allumer. Enfin, le 8 juin, deux hommes appartenant à ceint des soldats hollandais; on les conduisit au gouverneur. L'un fut coté la première chose qu'ils virent, ce fut un tableau portant leurs noms imprimés, précaution prise pour le cas d'événement; le Directeur tenait alors à pen près dans sa main le gouvernement hollandais, heureusement, ils étaient méconnaissables, et quand ils arrivèrent à la capitale Paramaribo, le gouverneur, qui les connaissait et qui avait déjà sommé de les faire arrêter, s'empressa de leur fournir les moyens de s'embarquer pour gagner la Guyane anglaise à l'Ouest.

A peine en mer, un corsaire prend leur navire, mais c'est un Anglais, on le laisse aller; le lendemain nouveau corsaire, nouvelle prise, c'est encore un Anglais; le lendemain, un gros vaisseau français les chasse à son tour, mais il n'a pu les atteindre et se retire dans l'embouchure d'une rivière, ce qui leur a permis de se sauver.

Quatre seulement purent rentrer en Europe immédiatement, Barthélémy et son domestique, ainsi que Willot, étant hors d'état de supporter la traversée, et Aubry étant mort. Les quatre autres arrivèrent en Angleterre le 21 septembre 1793, le jour anniversaire de la mort de Louis XVI, et furent envoyés au bagne de Rochefort pour la Guyane.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances des familles FERRAILLE et PARENTIQUO qui par obit s'adressent aux familles FERRAILLE, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DEVEREAUX qui, par obit s'adressent aux familles DUBUS-DEVEREAUX, décédés à Buenos-Ayres, le 23 avril 1890, à l'âge de 74 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'Obit qui sera célébré le mardi 3 juin 1890, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin.